

PETITE GAZETTE

de DAMMARTIN et des ENVIRONS

PARAISANT TOUS LES DIMANCHES

Les Abonnements partent du 1^{er} et du 15 de chaque mois et sont continués
d'office, sauf avis contraire

Seine-et-Marne et départements limitrophes	BUREAU ET RÉDACTION Librairie E. LEMARIÉ A DAMMARTIN-EN-GOËLE	Paris et les autres Départements
Un an..... 3 fr.	ANNONCES la ligne 20 cent.	Un an... .. 3 fr. 50

ÉCROS DE LA SEMAINE

3 novembre — Inauguration, à Paris, du monument élevé à la mémoire du dessinateur Raffet.

4 novembre — Un navire chargé de dynamite fait explosion dans le port de Santander, (Espagne) et y cause une catastrophe épouvantable. Un grand nombre de victimes sont englouties dans la mer et de nombreux incendies détruisent un grand nombre de maisons qui avaient été épargnées par l'effet de l'explosion.

Les dégâts matériels sont estimés à plus de 20 millions.

— Mort de M. Tirard, sénateur inamovible, ancien ministre et ancien président du Conseil.

— Fin de la grève des mineurs du Pas-de-Calais.

5 novembre — Voyage de M. Carnot à Maubeuge pour l'inauguration du monument commémoratif de la victoire de Wattignies remportée au mois d'octobre 1793 par Lazare Carnot, Jourdan et Duquesnoy.

5 novembre — Une sérieuse bagarre survient à la Villette, au moment où un gardien de la paix mettait en état d'arrestation un individu qui l'avait insulté grossièrement.

La grève des tramways à Marseille est signalée par des désordres sérieux provoqués par les grévistes qui blessent plusieurs agents de police.

6 novembre — D'après les conclusions prises par les docteurs Brouardel et Dieulafoy, à la suite d'une visite auprès de Cornélius Hertz, le malade de Bournemouth serait en état d'être transporté à Londres.

— Mort du grand compositeur russe Tchaïkovsky.

7 Novembre — La lecture du rapport des docteurs Brouardel et Dieulafoy, sur l'état de Cornélius Herz, soulève un incident tumultueux à l'Académie de médecine.

8 Novembre — La première représentation de Guillaume Tell au théâtre de Barcelone (Espagne) est marquée par l'explosion d'une bombe Orsini dans les fauteuils d'orchestre.

L'engin explosif tue une vingtaine de personnes et en blesse un nombre à peu près égal.

Deux ou trois anarchistes soupçonnés d'être les auteurs de cet odieux attentat sont mis en état d'arrestation.

9 Novembre — On signale de tous les points de la France un abaissement subit de la température, qui fait présager une période de froid et de neige.

CHRONIQUE LOCALE

DAMMARTIN

AVIS

Au moment où les premières rigueurs de l'hiver se font sentir, le président du Bureau de charité rappelle aux habitants de Dammartin qu'il est d'une bonne administration de centraliser toutes les ressources charitables de la commune dans la caisse du bureau.

En procédant ainsi les personnes bienfaisantes qui cèdent trop souvent aux sollicitations qui leur sont adressées à domicile, éviteront les doubles emplois, n'encourageront pas la mendicité des enfants et permettront au bureau, administré par les souscripteurs, de venir en aide équitablement aux indigents, à ceux qui se cachent comme à ceux qui se font connaître.

Dimanche dernier, le nommé Hercent dit *La Crosse* revenant de Longperrier, s'arrêta devant le sieur Nondin (Jean), occupé à travailler dans un champ et il se mit à le contempler d'un air tant soit peu ému, lorsque tout à coup, le sieur Nondin, impatienté lui reprocha durement son état d'ébriété. Une lutte s'ensuivit et le malheureux Hercent s'en tira passablement meurtri.

La gendarmerie a dressé procès-verbal contre les deux adversaires.

JUILLY

C'est aujourd'hui, dimanche qu'à lieu, à Juilly, l'exposition de chrysanthèmes, fruits, arbres fruitiers et légumes, de la Société d'horticulture du canton de Dammartin.

Cette exposition dont l'entrée est entièrement gratuite, promet d'être bril-

lante, si, comme il faut l'espérer, le temps se maintient au beau.

MAUREGARD

Nous avons signalé il y a quelque temps une rixe survenue entre les sieurs Bleuret Louis âgé de 51 ans et le jeune Dubois âgé de 18 ans.

Bleuret qui ce jour là était ivre a été le provocateur et c'est aussi lui qui a déposé une plainte à la gendarmerie, ainsi que cela se pratique fort souvent.

Bleuret et Dubois ont été condamnés par le tribunal correctionnel de Meaux à 16 francs d'amende pour coups réciproques.

SAINT-MARD.

Vive la joie ! dit un *vieux bon vivant* de Saint-Mard qui a avisé un de nos confrères, qu'une réunion devait avoir lieu dimanche dernier à quatre heures du soir chez M. Mathieux dans le but de rechercher les moyens d'organiser une fanfare dans cette commune.

Cet appel n'a pas été vain, car on parle de vingt-cinq membres inscrits dans la nouvelle fanfare qui, nous l'espérons bien, ne tardera pas à nous faire entendre ses harmonieux accords.

Saint-Mard est dans une ère de progrès qui s'accroît chaque jour et on compte bien aussi y voir bientôt fonder une société de Secours mutuels.

Le jour où ces deux sociétés fonctionneront on pourra dire avec raison que le village de Saint-Mard a réuni l'utile à l'agréable,

CLAYE-SOULLY

Vendredi dernier, on a repêché, dans le canal, le cadavre d'un cultivateur du Pin nommé Duvaux Vincent, âgé de 52 ans.

La veille, des personnes avaient trouvé sur la berge, à 300 mètres de l'en-

droit où cet homme a été découvert, sa blouse et sa casquette.

— En arrivant dans un champ qu'il possède au lieudit les *Terres-Noires*, dimanche dernier, M. François Janot marchand de bois, s'est aperçu d'un vol commis à son préjudice.

Un drôle inconnu lui avait arraché et emporté une certaine quantité de carottes (3 sacs environ) estimés 10 fr.

M. Janot a saisi de ce vol la gendarmerie.

(Le Publicateur)

— Un nommé Ecuier Henri Edouard sujet Suisse âgé de 42 ans a comparu cette semaine devant le tribunal correctionnel sous l'inculpation d'outrages à la gendarmerie.

Le 5 novembre dernier, cet individu qui avait été conduit au poste municipal s'est avisé de passer une partie de l'après midi à chanter la chanson de *Pandore* et d'autres du même genre, à la grande satisfaction d'une centaine de personnes qui prenaient intérêt à ce concert improvisé.

Une amende de 15 fr. est infligée au délinquant.

NANTEUIL-LE-HAUDOUIN

Le 6 courant, le berger de la ferme de M. Gérard, à Nanteuil, s'aperçut que la porte-persienne de l'antichambre de la maison du maître était entr'ouverte, et que deux lames de bois étaient brisées, et une troisième tombée par terre. Ayant averti le contre-maitre Stiévenart, celui-ci constata que pendant la nuit précédente, un malfaiteur avait essayé de s'introduire dans l'habitation, en fracturant la porte ; il avait déjà pu tirer la targe et le verrou, mais n'avait pu enlever le crochet retenant la porte persienne à celle de

l'entrée. On n'a aucune indication sur l'auteur de cette tentative.

MARCHEMORÉ

M. Fœnix, instituteur à Marchémoré, vient d'être nommé instituteur à Malnoe, commune d'Emerainville.

M. Lapoix, instituteur à Bassevelle est appelé à remplacer M. Fœnix.

VILLEPARISIS.

Bouchet Louis, âgé de 33 ans est un adorateur de la dive bouteille. Dimanche dernier, après une *cuite* plus prononcée que de coutume, il administra à sa femme une correction d'autant plus violente que la pauvre ne la méritait pas.

La gendarmerie a dressé procès-verbal.

(Le Journal de Seine et Marne)

ÉTAT CIVIL

DE SAINT-MARD

Octobre

NAISSANCES

5 — Henri Venant Lefèvre, fils de Louis Lefèvre, et de Claire-Aimée Rolquin.

12 — Jeanne Philippine Drujon, fille de Louis Drujon et de Théodorine Mavré.

14 — Elphège Aristide Daux, fils de Emile Onézime Daux et de Armandine Patry.

20 — Raymond Augustin Pilardeau, fils de Augustin Pilardeau, et de Ernestine Hardy.

DÉCÈS

16 — Jeanne Philippine Drujon, 4 jours.

23 — Clémentine Quémét, 46 ans.

Publication de mariage entre Charles Hérivaux, 24 ans et Clinet Marie Pierre 18 ans.

2 novembre — Décès de Aubry Angèle, femme Drujon, 20 ans.

FAITS DIVERS

LE FROID.

Tandis qu'il gèle presque à Paris, dans certaines régions on jouit d'un véritable été de la Saint-Martin.



Société d'Histoire et d'Archéologie de Senlis

Notice

CB

SHAS



0 00000 096997

Dans le jardin de M. Doreau, carrossier à la Roche-sur-Yon, existe un cerisier porteurs de cerises en parfait état de maturité.

On signale également l'existence d'un lilas en fleurs aux Moustiers (Loire-Inférieure).

CANON A LONGUE PORTÉE

Récemment la République de Saint-Marin — qui pourrait aussi bien être celle de Lilliput — voulut, pour faire comme les grandes nations européennes, entrer dans la voie des armements.

Elle s'offrit un canon Krupp, un vrai, portant à dix-huit kilomètres.

Excusez du peu.

Donc on installa l'énorme pièce sur la montagne de Saint-Marin. Seulement, au moment de commander « feu ! » on réfléchit. Le territoire de la République de Saint-Marin n'a que six kilomètres, et le canon portait à dix-huit.

Tirer vers les terres, c'était s'exposer à atteindre le voisin. Il y avait bien la mer, mais les eaux italiennes commencent à quelques kilomètres au large.

Restait la lune; et en fait on braqua vers le ciel le terrible instrument: mais cette fois encore on n'osa pas tirer, car on se demandait avec anxiété où retomberait le projectile.

Et voilà pourquoi le canon de Saint-Marin ne partit pas.

SOLDATS EN FER

Un journal de Barcelone raconte qu'un sieur Dorick-Cheater, sujet anglais domicilié depuis longtemps à Madrid, a offert au gouvernement espagnol de lui vendre, pour en tirer parti à Mellila, le secret d'une invention merveilleuse.

Un automate en fer forgé, armé d'un

fusil et présentant l'aspect d'un soldat qui met en joue, voilà en peu de mots, suivant *El Globo*, en quoi consiste cette merveille.

Par le moyen d'un rouage intérieur, le fusil se charge automatiquement et peut tirer jusqu'à quarante coups à la minute; le stock des projectiles est dissimulé dans le corps de l'automate.

Des expériences faites en présence de deux officiers et journalistes, ont démontré la possibilité de régler le tir à son gré.

L'inventeur a même prévu le cas où les munitions épuisées, le soldat de fer resterait désarmé devant l'ennemi.

La tête de l'automate est chargée de dynamite; une décharge électrique suffirait à l'instant voulu, à produire une terrible explosion.

M. Dorick-Cheater demande au gouvernement espagnol une somme de cinq millions de pesetas et s'engage en cas d'acceptation, à partir lui-même pour Mellila, à la tête de cent de ses soldats de fer, et diriger leurs opérations contre les Kabyles.

UN CIMETIERE MÉROVINGIEN

Mme Baignet, épouse de l'ex-maire de Chelles, faisait ces jours derniers, déplacer les terres d'un champ lui appartenant lorsqu'on vint lui dire que les ouvriers, en fouillant, avaient mis à jour tout un cimetière.

Ce cimetière, ainsi fortuitement retrouvé, semble vieux de plusieurs siècles. C'est sans nul doute celui qui vers 670 avoisinait l'abbaye célèbre fondée à Chelles par Bathilde femme de Clovis II.

Les ossements mis à découvert sont d'une dimension peu commune: les cercueils en plâtre qui les ont contenus sont dans un état de conservation parfaite.

Un détail: plusieurs de ces cercueils renferment deux squelettes.

(L'Écho de la Brie)

LES COMBATS DE POISSONS

C'est aux Siamois que revient l'honneur d'avoir découvert ce nouveau sport.

Ils utilisent pour ces luttes singulières un tout petit poisson nommé *Betta pugnaz*. Dès que ce guerrier aquatique aperçoit un de ses semblables, il entre en fureur. Son corps, habituellement d'un gris terne, devient phosphorescent; il redresse sa nageoire caudale et gonfle, de la façon la plus étrange, la membrane de sa gorge.

Il s'engage alors entre les deux poissons une lutte acharnée qui se termine par la fuite honteuse du vaincu.

Le droit de montrer les poissons de combat est affermé et rapporte chaque année, au roi, des sommes considérables.

A Méditer !!!

En vertu de ce principe égoïste et par trop fin de siècle: *Chacun pour soi*, nous assistons actuellement, dans le canton de Dammartin à de mesquines rivalités de clocher, bien faites, hélas! pour donner une idée de la fragilité de nos liens sociaux.

Ce spectacle attristant nous est offert par deux ou trois communes insurgées contre leur canton, et qui, au mépris de leurs devoirs, font des pieds et des mains, depuis quelque temps, pour tenter d'accaparer à leur profit, une entreprise qui était destinée à rendre la vie au canton tout entier.

Nous voulons parler encore du projet de chemin de fer de Meaux à Dammartin, voté récemment par le Conseil général de Seine-et-Marne.

On a bien raison de dire que *l'appétit vient en mangeant* et aussi que *quand on prend du galon on n'en saurait trop prendre*, car ces deux dictons populaires semblent être devenus, pour certaine commune de l'Est

du canton de Dammartin, un axiome sur lequel est basé sa ligne de conduite.

Semblable à certaines coquettes sur le retour, qui prêtent une oreille complaisante aux propos intéressés des flatteurs qui vantent leur beauté, la commune en question s'est habituée à s'entendre dire qu'elle réunissait tous les avantages physiques et moraux capables de lui donner la priorité sur les autres communes du canton, et depuis lors, elle n'a rien négligé pour arriver à détrôner l'antique cité Dammartinoise.

Pourvue successivement, à l'instar du chef-lieu de canton, de tous les services administratifs nécessaires et d'une mairie monumentale, cette commune dut, depuis plus de vingt ans à la mansuétude de la vieille cité cantonale, de choisir, presque dans son sein, les premiers représentants de la circonscription, à la faveur desquels elle eut le secret désir de la supplanter.

Aujourd'hui que le danger semble être devenu plus menaçant, en raison des alliances puissantes qui se manifestent dans la région, il est nécessaire que les quinze communes du canton de Dammartin qui ont demandé et qui comptent sur la création de la ligne de tramway à vapeur de Meaux à Survilliers, par Saint-Soupplets et Dammartin, n'ignorent pas que la municipalité de Saint-Soupplets, ayant à sa tête M. Masson, conseiller d'arrondissement, a, au mépris de ses engagements et de ses devoirs envers le chef-lieu de canton, pris une délibération fortement motivée, en vue de faire dévier vers le Plessis-Belleville la ligne destinée dans le principe à des-

servir quinze communes du canton de Dammartin et à les mettre directement en communication avec les grandes lignes de l'Est et du Nord.

La commission du Conseil général a fait promptement justice de cette prétention ridicule, mais il ne faut pas perdre de vue que l'ère des difficultés ne fait que commencer.

Dammartinois ouvrez l'œil !!!

JEHAN de la Bagaudie

Nous avons reçu ces jours derniers de M. Léon Martin, maire d'Ermenonville une notice imprimée, avec plan, d'un nouveau tracé de chemin de fer de Senlis à Meaux, par le Plessis-Belleville, Saint-Souplets et Neufmontiers. Nous aurons à revenir sur ce sujet qui est loin de nous être indifférent, mais en attendant, nous prendrons la liberté de faire remarquer à M. Léon Martin, que pour arriver à faire traverser le désert d'Ermenonville par un chemin de fer, il expose le canton de Dammartin à être privé, non seulement du tracé qu'il préconise, mais encore de celui qui a été adopté le 16 octobre dernier par la Commission du Conseil général de Seine-et-Marne, en vue d'opérer une jonction avec la ligne de Surveilliers à Senlis.

Notre confrère du *Journal de Senlis* dit avec raison, de ce même projet « qu'étant donné l'état d'avancement du chemin de fer de Surveilliers à Senlis dont les études, commencées depuis plusieurs années, sont aujourd'hui complètement achevées, et dont les concessionnaires sont trouvés, il paraît impossible de l'arrêter pour attendre qu'une nouvelle étude soit faite et une nouvelle ligne préparée. Avec cette manière de procéder, poursuit notre confrère, on risquerait de perdre les

concessionnaires et les résultats déjà acquis. Chaque chose doit être mise à sa place et venir en son temps, et à vouloir tout avoir à la fois, on risquerait fort de ne rien obtenir. »

Ce raisonnement est d'une logique et d'une vérité irrefutables.

Hôtels-Dieu communaux

On s'est souvent demandé s'il était entré dans l'esprit des fondateurs d'hospices de recevoir dans ces établissements hospitaliers, des personnes étrangères aux localités en faveur desquelles ces fondations avaient été faites.

Les archives hospitalières de Nantheuil-le-Haudouin nous fournissent à cet égard un document qui conclut à l'exclusion de tout élément étranger.

Voici la reproduction exacte de ce document d'après l'original:

Nous, Henry de Schonberg, comte de Nantheuil et de Duretal conseiller du Roy en ses conseils, Gouverneur et lieutenant général pour sa Majesté, de Saintonge Angoumois et Limousin, Maréchal de France, patron et fondateur de l'hostel-Dieu dudit Nantheuil. Sur ce qu'il nous a été exposé qu'il se commet tous les jours plusieurs désordres audit Nantheuil à cause que quantité de pauvres et étrangers s'y venant réfugier pour y demeurer afin de participer aux aumônes qui s'y font et spécialement à celles du bien dudit hostel-Dieu. Ce qui apporte beaucoup de préjudice non-seulement aux pauvres dudit lieu mais encore incommode grandement le public. A quoi désirons remédier autant qu'à nous dit, avons fait très expresse inhibitions et défenses aux administrateurs dudit hostel-Dieu d'aumôner aucune chose du bien et revenu d'icelui aux pauvres étrangers de ceux qui ne sont natifs dudit Nantheuil ou y demeurans

même à ceux qui s'y sont venus réfugiés depuis deux ans. Afin de leur donner sujet de se retirer et de délivrer les habitants de l'incommodité qu'ils leur ont causée jusques à présent, sans toutefois que nous entendions préjudicier aux aumônes qui se donnent aux pauvres passans et malades lorsqu'ils seront assistés ainsi qu'il est accoutumé conformément à la fondation.

A quoi nous enjoignons auxdits administrateurs de tenir soigneusement la main sous peine d'en répondre de leurs propres biens et revenus.

Fait audit Nantheuil le sixième jour d'avril mil six cent trente-deux.

signé : SCHONBERG.

La barbe chez les Russes.

On a pu voir les belles barbes qu'arborescent la plupart des officiers russes, à commencer par l'amiral Avellan. C'est de tradition. Les Russes d'autrefois, comme ceux d'aujourd'hui, ont toujours été fous de leur barbe.

Ce que voyant Pierre le Grand fit graver sur le bronze cette sentence : « *Baroda lichnata tiagota* (la barbe est un embarras inutile) ».

Et partant de là il créa un impôt sur les barbes qui fit le désespoir de ses sujets barbues.

Les barbes récalcitrantes durent donc payer et la taxe était proportionnée, non à la longueur de la barbe mais à la position sociale de celui qui la portait; les fonctionnaires, les négociants, payaient 100 roubles (400 fr.) les bourgeois, les boyards, 60 roubles; les habitants de Moscou 30 roubles; les paysans, chaque fois qu'ils passaient aux barrières des villes, 25 centimes. On délivrait en échange une médaille appelée « mireau » qu'il était prudent de toujours porter sur soi, autrement les gardes se montraient im-

pitoyables et les barbes tombaient sous leurs ciseaux.

Catherine I^{re} confirma cet édit. En 1728, Pierre II permit la barbe aux paysans, mais maintint la taxe pour les autres personnes, « sous peine de travaux forcés ».

L'impératrice Anne aggrava encore la situation des porteurs de barbe. Non seulement ils payaient cette taxe, mais ils payaient le double pour toutes les autres.

Cet impôt les ruinant, beaucoup s'expatrièrent. On a peine à concevoir pareil acharnement à conserver cette poignée de poils dont la nature a décoré le visage masculin. Enfin Catherine II fit grâce à la barbe.

Cette persécution antibarbique dura soixante ans. Elle eut des confesseurs et des martyrs.

Le gouvernement russe possède encore les coins qui servaient à frapper les « mireaux » ou contremarques.

(Petite Revue)

Monsolet était souvent pressé d'argent.

On raconte qu'il excellait à dépister ses créanciers.

Il avait tracé au blanc d'Espagne sur la porte de sa mansarde ce chiffre cabalistique: N° 100, et mis au dessous cet alexandrin de circonstance :

Approche si tu veux et poursuis si tu poses !

Le flot envahisseur s'arrêtait de lui-même devant cette barrière improvisée. Et si quelque importun plus audacieux, attiré par l'inscription même tentait de soulever le loquet, Monsolet grossissant sa voix, criait de l'intérieur, sur le ton de la pudeur alarmée :

« Il y a quelqu'un ! »

— Docteur, je ne sais si je m'abuse, mais je perds la mémoire.

— Oh ! quand à cela ; j'en suis sûr. Vous ne m'avez jamais réglé ma note.

CHANT PATRIOTIQUE

« KLÉBER »

Paroles de ROMAIN COMPANT, musique avec accompagnement de piano de D. MICHELOT.

40 CENTIMES

Du même auteur : **Fleurs d'Alsace-Lorraine**, romance patriotique, avec partie piano : 0 fr. 40 c.

Les deux chants ensemble : 0 fr. 80 c.

Envoi par retour du courrier contre mandat-poste ou timbres adressés à l'auteur M. R. COMPANT, à Balan-Sedan (Ardennes.)

à LOUER à DAMMARTIN

Maison Bourgeoise

avec Jardin, Ecurie et Remise, sise, 3, rue de l'Hôtel-Dieu.

Pour visiter s'adresser même rue, N° 5.

LE COURRIER DES MODES

PARISIENNES

12 pages - 15 centimes

plus complet que les journaux à 25 cent.
publie chaque samedi 50 modèles
élégants et pratiques de robes,
manteaux, chapeaux, costumes
d'enfants, ouvrages, etc., avec
explications et patrons découpés.
Feuilletons, Causerie médicale
p^r M^{lle} le D^r BERTILLON. Etude :
**QUE FERONS-NOUS
DE NOS FILLES ?**
décrivant toutes les professions
et métiers pouvant être exercés
par des femmes. Nombreuses
primes. Chez tous les libraires.

ABONNEMENTS D'ESSAI

Pour 3 mois (156 pages), le journal
simplex 2^e 50. Avec chaque fois une
gravure coloriée, 3 mois : 5^e. Pour
s'abonner, envoyer mandat-poste ou
timbres aux Editeurs : IMANS & C^{ie},
35, RUE DE VERNEUIL, PARIS

POMMES DE TERRE

A VENDRE A LOISY

S'adresser chez M. BILLARD,

LE CIDRE ET LE POIRÉ

Revue mensuelle des intérêts pomologique

Organe des comices et syndicats agricoles et de sociétés horticoles de France.

PARAISANT LE 1^{er} DE CHAQUE MOIS

Adressez tout ce qui concerne la Rédaction et l'Administration à M. Fern. MULLER, Secrétaire de la Rédaction et Administrateur.

Les abonnements sont reçus au bureau du journal

Papeterie E. LEMARIE, à Dammartin

DÉPOT

des Papiers à Cigarettes,
pâte supérieure d'Angoulême

"LE SINCÈRE"

Cahiers de 100 feuilles, couverture tabac

La douzaine 0 fr. 50
La boîte de 100 cah. 3 fr. 75

Cahiers de 100 feuilles, couverture estampée

La douzaine 0 fr. 60
La boîte de 100 cah. 4 fr. 25

Cahiers de 175 feuilles, cartonnage de couleurs

La douzaine 0 fr. 75
La boîte de 100 cah. 5 fr. "

"Le Sincère"

papier hygiénique

préparé au goudron de la forêt d'Arcachon

Cahiers de 60 feuilles

La douzaine 0 fr. 45
La boîte de 100 cah. 3 fr. 25

Cahiers de 175 feuilles au goudron

La douzaine 0 fr. 75
La boîte de 100 cah. 5 fr. "

N. B. - Il existe dans cette sorte et au même prix, un format plus grand que les cahiers ordinaires.

REMISES AUX DÉPOSITAIRES

MUSÉE DE FAMILLES

ÉDITION POPULAIRE ILLUSTRÉE

Envoi franco d'un numéro spécimen sur demande de franchise. — Librairie Ch. Delagrave, 15 rue Soufflot, Paris, et chez tous les librairies
Abonnements : Un an, 6 fr ; Six mois 3 fr.

A LOUER pour le 1^{er} février,
Maison avec jardin à Saint-Mard.

S'adresser au bureau du Journal.

Directeur-Gérant : E. LEMARIE

Imp. E. Lemarié Dammartin.